

Enedis et la Banque des Territoires s'engagent pour accompagner les « cœurs de ville »

Parce qu'elles concernent 23% de la population française et 26% de l'emploi, les villes moyennes de France sont un vecteur essentiel de développement des territoires. Pour permettre à ces villes de retrouver un meilleur équilibre, pour redonner attractivité et dynamisme à leurs centres, Enedis et la Banque des territoires sont mobilisées dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville » engagé par le Gouvernement.

Partenaire privilégié du programme « Action Cœur de Ville », la Banque des Territoires mobilise ses moyens financiers et humains, tant en termes de prêts, d'investissements que de crédits d'ingénierie pour valoriser ces territoires. Elle accompagne toutes les initiatives utiles à leur activité économique et sociale, tout en les inscrivant dans une perspective de développement durable.

Pleinement engagée dans la transition énergétique et l'aménagement des territoires, Enedis, entreprise de service public, contribue à la réduction de la fracture territoriale en tant que partenaire de proximité et en mettant à disposition son expertise en tant que gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Avec un rôle de facilitateur, Enedis accompagne les acteurs en régions pour proposer des solutions innovantes et adaptées aux besoins de ces cœurs de ville, notamment sur l'aménagement, la maîtrise énergétique, l'enfouissement des réseaux, l'autoconsommation, et la mobilité électrique.

Une nouvelle étape pour la mobilité électrique partout et pour tous

Parce que le développement de nouvelles mobilités est un atout majeur pour la redynamisation des villes moyennes, la Banque des Territoires et Enedis souhaitent unir leurs efforts. Une convention de partenariat a été signée en ce sens le 6 juin, dans le cadre de l'événement le « Printemps des Territoires », par Olivier Sichel, Directeur de la Banque des Territoires, et Philippe Monloubou, Président du Directoire d'Enedis.

Ce nouveau partenariat au service du développement de la mobilité électrique se décline autour de deux axes :

- Analyser les projets de mobilité électrique ayant un impact sur le réseau public de distribution électrique, en amont des projets de développement et d'aménagement mis en œuvre par les collectivités bénéficiant du programme Cœur de Villes
- Accompagner financièrement les collectivités par la Banque des Territoires permettant l'intervention d'un bureau d'étude, à la suite des premières analyses d'Enedis, pour le déploiement du réseau de bornes.

Avec Cœur de Ville, Enedis et la Banque des Territoires construisent ensemble les territoires de demain.

A propos d'Enedis

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 36 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (220 et 20.000 Volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

www.enedis.fr

Contact presse : Johanna Slama - johanna.slama@enedis.fr

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux

<https://www.banquedesterritoires.fr/>

Contact presse : Isaline Ollivier – isaline.ollivier@caissedesdepots.fr